

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU MERCREDI 22 JUILLET 2026 A 18H30**

Date de la convocation : 16 juillet 2026

Présents :

Jean-Marie REY, Maire

Fabrice LOISEAU, Marie-Dominique DUBOIS DENEL, Xavier DUPORT, Muriel PAYAN, adjoints

Jean-Pierre THOMAS, Myriam BERAUD, Julien PHILIP, Violaine PIQUET-GAUTHIER formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Margot MERLE à Muriel PAYAN

Gilles DELASSUS à Jean-Marie REY

Mikhaël VON BRASCH à Xavier DUPORT

Catherine REBATEL à Jean-Pierre THOMAS

Constance DE ROHAN WILLNER à Violaine PIQUET-GAUTHIER

Secrétaire de séance : Myriam BERAUD

La séance est ouverte à 18H30 sous la présidence de Jean-Marie REY, Maire.

- Monsieur le Maire procède à l'appel des membres du Conseil Municipal ; le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.
- Le secrétaire de séance est nommé et le procès-verbal du conseil municipal du 17 juin 2026 est approuvé à l'unanimité.
- Monsieur le Maire donne lecture des actes qu'il a pris en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Municipal par délibération n°032/2026 du 20 mars 2026 depuis le 17 juin 2026.

ORDRE DU JOUR :

I – AFFAIRES ADMINISTRATIVES

1. Cession de véhicule
2. Office National des Forêts : convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation pour des recettes issues des ventes de bois
3. Service de l'eau : rapport sur le prix et la qualité du service 2025
4. Coupe affouagère 2026

II – AFFAIRES FINANCIERES

5. Budget de l'eau : décision modificative n°1
6. Subvention Grand Raid Altitude

III – AFFAIRES LIÉES A L'URBANISME

7. Soliha Commission « Façades-Toitures » : attribution de subventions

I – AFFAIRES ADMINISTRATIVES

1/CESSION DE VEHICULE

Monsieur le Maire informe du souhait de céder le véhicule porte outil acquis en 2019 et dont la fiabilité laisse à désirer.

Cet engin est d'ailleurs remplacé depuis l'hiver dernier par un engin du même type, intégré désormais au marché de location de véhicule pour la viabilité hivernale. Monsieur le Maire propose d'accepter la cession de cet engin au plus offrant après une mise aux enchères sur le site AGORASTORE, soit la société ABC Isolations – Mr Arthur PIQUET pour un montant de 20 500€.

Approuvé à l'unanimité

2/OFFICE NATIONAL DES FORETS : CONVENTION DE MANDAT POUR L'ETABLISSEMENT ET L'EMISSION DE LA FACTURATION POUR DES RECETTES ISSUES DES VENTES DE BOIS

Monsieur le Maire informe qu'avec la généralisation de la facturation électronique, l'ONF se propose d'émettre, à titre gracieux et pour le compte des communes, les factures pour des recettes issues des ventes de bois. Cette proposition concerne uniquement la facturation et non l'encaissement qui relève du comptable public. Cette convention serait en vigueur jusqu'au terme du mandat municipal.

Approuvé à l'unanimité

3/SERVICE DE L'EAU : RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE 2025

Monsieur le Maire rappelle que, parmi les obligations réglementaires, figure celle d'établir un rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable. Ce rapport est prérempli de manière automatique par saisie des données par les services techniques. Il récapitule les données de production, de consommation et de facturation, ainsi que les données techniques sur le rendement du réseau.

En synthèse, ce rapport 2025 fait apparaître une baisse du volume d'eau prélevé dans le milieu naturel ; volume en baisse de plus d'un tiers depuis 2020 et qui permet donc de laisser dans le milieu un volume plus important.

Néanmoins la différence entre le volume prélevé (sortie de captage) et le volume produit (sortie de réservoir) reste importante (+ de 200 000 m3) et confirme dans le souhait de moderniser ces ouvrages, dont le captage de la Moulette dont les travaux démarreront cet automne pour une première phase.

Le volume des fuites, s'il reste toujours trop élevé, est en baisse constante, représentant désormais 21% du volume mis en distribution contre 48% il y a deux ans, fruit du travail entrepris pour la modernisation du réseau et qui se poursuit avec la réfection des réseaux au hameau des Guibertes notamment.

Côté prix, ceux-ci n'ont pas augmenté depuis la mise en place de la facturation au réel en 2017 (0,42€/m3 consommé). Si, pour le moment, les recettes permettent de financer les premiers investissements inscrits au schéma directeur approuvé en 2025, il n'est pas à exclure de devoir les modifier si le besoin s'en faisait sentir.

Approuvé à l'unanimité

4/COUPE AFFOUAGERE 2026

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux dispositions du code forestier, la liste des affouagistes doit être arrêté par le conseil municipal.

Cette liste reprend les personnes qui se sont inscrits en mairie, soit contre paiement soit contre participation à la corvée ; cette participation ayant été vérifiée.

Approuvé à l'unanimité

II – AFFAIRES FINANCIERES

5/BUDGET DE L'EAU : DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des modifications à apporter au budget de l'eau, en section d'investissement, afin d'inscrire les crédits nécessaires au paiement du solde de la mission du cabinet chargé du dossier de mise en conformité des captages.

L'ensemble des mouvements est décrit sur le tableau ci-après :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-21531-11 : GROSSES REPARATIONS SUR RESEAUX	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-232-20 : CONFORMITE PERIMETRES GUIBERTES/	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	1 500.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		1 500.00 €		0.00 €

Approuvé à l'unanimité

6/SUBVENTION GRAND RAID ALTITUDE 2027

Monsieur le Maire informe que Le Monétier pourrait accueillir fin août 2027 une manche de la coupe de France « Raid Orientation » avec l'accueil du « Grand Raid Altitude ».

Au-delà de l'accueil de cette manifestation, sa tenue permettrait de disposer d'un parcours permanent de course d'orientation sur la commune.

Le budget total est de 20 000€, pour lequel la commune est sollicitée à hauteur de 8 000€ par le club « Briançon Nature Course d'Orientation ».

Cette subvention serait à honorer en 2027.

Approuvé à l'unanimité

III – AFFAIRES LIEES A L'URBANISME

7/SOLIHA – COMMISSION « FAÇADES-TOITURES » : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la 8ème tranche du programme « Façades-toitures », la commission réunie le 7 juillet a émis un avis favorable pour 3 dossiers :

- M. AMIEUX pour une réfection des enduits de façades : 2 000€
- M. BOUCHARD pour une réfection des enduits de façades : 2 000€
- M. et Mme PHILIP pour une réfection de toiture et de bardage de façade : 4 697€

Approuvé à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES/QUESTIONS

1°) Une personne présente dans l'assemblée demande où en est le projet de logements des Prés Coueynaux.

Monsieur le Maire répond que ce projet avance mais que ce genre de montage est compliqué à boucler financièrement. L'opérateur retenu travaille encore sur son bilan prévisionnel qui sera présenté aux élus durant l'été. Des contacts ont également été pris afin de trouver des aides potentielles, notamment auprès d'Action Logement. L'acquisition foncière est quant à elle réalisée à 90%.

2°) Madame Violaine PIQUET-GAUTHIER revient sur la composition de la commission des finances et la non-présence des élus minoritaires ; un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille a donc été déposé.

La séance est levée à 19h30.

Le Maire,

Jean-Marie REY

La secrétaire de séance,

Myriam BERAUD

